

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Mardi Vingt-Cinq du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Liliane MONTOUT – M. Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mme Marie-Flore DESIREE (excusée) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Marie-Antoinette LOLLIA (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON (excusé) – Mme Madlise BERTILI – M. Jocelyn MARTIAL (retard) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – MM. Guy BACLET (retard) – Fabrice JACQUES.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA
SOCIÉTÉ PDS EVENTS, TITULAIRE
DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC POUR
L'EXPLOITATION DU PALAIS DES
SPORTS ET DE LA CULTURE
(EXERCICE 2017)**

CM-2019-4S-DAJ-31

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération CM-2015-8S-DAJCP-86 du 15 octobre 2015 approuvant le choix du délégataire pour l'exploitation du Palais des Sports ;

Vu la délibération CM-2017-2S-DAJ-23 du 11 avril 2017, relative à l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports ;

Vu la délibération CM-2017-3S-DAJ-44 du 13 juin 2017, portant modification de la délibération CM-2017-2S-DAJ-23, relative à l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports ;

Vu le contrat de délégation de service public notifié le 14 décembre 2015 à la société DJAD PRODUCTION ;

Vu l'avenant de transfert n°1 en date du 29 septembre 2016 relatif à la cession du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports de la société PDS EVENTS ;

Considérant que le rapport d'activités a été examiné lors de la commission consultative des services publics locaux du jeudi 13 juin 2019 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 : De prendre acte du rapport annuel d'activités 2017 ci-joint établi par la société PDS EVENTS, chargée de l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture du Gosier.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 2 8 JUIN 2019 Et publication ou notification le 2 8 JUIN 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 25 juin 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Rapport d'activités de la société PDS Events, titulaire du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture (Exercice 2017)

Date de transmission de l'acte : 28/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/06/2019

Numéro de l'acte : CM20194SDAJ31 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20190625-CM20194SDAJ31-DE

Date de décision : 25/06/2019

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes
9.1.3. Autres